

Image not found or type unknown



Succession d'une Personne majeure protégée

Par **KAKI123**, le **12/01/2020** à **18:22**

Bonjour

ma tante, qui vient de décéder, était une personne majeure sous tutelle. J'étais son tuteur à la personne et une association son tuteur aux biens. J'ai déposé chez le juge un acte de décès. L'asso Ne me donne aucune nouvelle et ne repond pas à mes mails. Je n'ai absolument aucune idée de ce qu'il y a sur les comptes de ma tante. Que va t'il se passer pour ces comptes et pour si succession de ma tante ? Que dois je faire ?

je vous en remercie.

cordialement